

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le 10 décembre 2019 à 19h00 au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents :	Mesdames	Brigitte Aubé Catherine Dumouchel Kim Laramée Marie Trudel Christiane Lauriault Maria-Antonia Moser
	Messieurs	Dany Blain Jean-François Giroux Louis-Philippe Desjardins Marc Fréchette Nicolas Jobin
	Absents	Geneviève Ouellet

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3)).
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 octobre 2019.
4. Suivi du procès-verbal.
5. Parole au public.
6. 6.1 Parole à l'OPP.
6.2 Parole au représentant du comité de parents.

APPROBATION

7. Planification des COSP.
8. Planification des cours d'éducation à la sexualité.
9. Autres points.
10. Reddition de compte – mesures dédiées.
11. Activités éducatives complémentaires – Projet d'activité

INFORMATION

12. Suivi – activité de financement.
13. Projet éducatif – Plan d'action.
14. Correspondance.
15. Autres points
16. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 4 février 2020

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h13.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. Marc Fréchette fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Marie Trudel propose, M. Jean-François Giroux seconde.

CE-19-20-27

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 octobre 2019.

Une petite correction est demandée au point 8, les conseils d'établissements seront abolis au 30 juin 2020, des élections sont à prévoir pour tous les membres. M. Marc Fréchette fait la lecture du procès-verbal. Mme Kim Laramée propose, Mme Marie Trudel seconde.

CE-19-20-28

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal.

OPP : L'adresse courriel de l'OPP a été ajoutée dans la liste d'envoi du Conseil d'établissement afin que les membres puissent être au courant de l'ordre du jour des prochaines séances.

Camp Minogami : Le sondage aux parents a donné des résultats de 83,3 %

5. Parole au public.

Un parent d'élève est présent, il ne désire pas prendre la parole.

6. Droits de parole.

6.1 Parole à l'OPP.

Un premier échange a eu lieu entre M. Nicolas Jobin, Mme Sara-Christine Rousseau, présidente de l'OPP et Mme Tanya Czinkan, vice-présidente.

Les thèmes : Environnement et coopération.
8 membres actifs dans l'OPP.

Information :

Projets en cours :

Collecte de livres et de jeux jusqu'au 13 décembre 2019.

Garde-robe d'entraide : Elle sera renflouée 2 fois/année. L'OPP fera une collecte au printemps et en automne.

Ajout de 42 collations supplémentaires provenant du centre d'action bénévole.

Demande de projet de levée de fonds:

L'OPP aimerait faire une levée de fonds afin de réaliser le projet suivant :

1. Autocollants éducatifs (ex : phrases inspirantes, escaliers table de multiplication, etc.)

Collecte de fonds:

Les résidences Richeloises organisent l'évènement ***je cumule mes pas*** au mois de mai. La résidence s'engage à donner 500,00 à l'école qui s'associera avec eux lors d'une activité active. À la fin du mois de mai, l'école ayant accumulé le plus de pas aura l'occasion de recevoir un montant pouvant aller jusqu'à 1000,00\$.

Un projet d'activité sera proposé lors du prochain CÉ.

6.2 Parole au représentant du comité de parents.

M. Louis-Philippe Desjardins fait un résumé de la dernière réunion du comité de parent.

Lors de cette réunion, il a été suggéré que les écoles aient un objectif de projet lorsqu'elles proposent une campagne de financement. Plusieurs questions ont été soulevées concernant le choix des entreprises de vente et le respect de la politique de saine habitude alimentaire lors de certaines campagnes de financement.

APPROBATION

7. Planification des COSP.

M. Nicolas Jobin dépose un document concernant les planifications des COSP.
(Contenu en orientation scolaire professionnelle)
Les thèmes sont développés par les enseignants.

Proposition approuvée à l'unanimité

CE-19-20-29

Proposition approuvée à l'unanimité

8. Planification des cours d'éducation à la sexualité.

Le ministère a imposé des thèmes selon les niveaux scolaires. Le préscolaire n'est pas obligé d'aborder les thèmes.

Des canevas et suggestions sont disponibles afin que les enseignants planifient leur enseignement.

Pour la plupart des thèmes abordés, les sujets seront traités, pour la majorité, à la fin de l'année scolaire, et ce pour diverses raisons telles que l'organisation et la disponibilité.

Si une situation de dénonciation se présente lors de ces enseignements, l'enfant sera référé aux intervenants de l'école afin qu'il puisse recevoir une intervention adéquate.

CE-19-20-30

Proposition approuvée à l'unanimité

9. Reddition de compte.

Un document attestant les montants alloués par l'école et la répartition globale des sommes par la commission scolaire est présenté par M. Nicolas Jobin. Le document démontre également les sommes que l'école La Farandole a reçues par le ministère.

Il est proposé par Monsieur Louis-Philippe Desjardins que le conseil d'établissement de l'école La Farandole confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont

bien été allouées par la Commission scolaire des patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement dans l'établissement.

CE-19-20-31

Proposition approuvée à l'unanimité

10. Activités éducatives complémentaires

Projet d'activité :

1. Sortie au Planétarium de Montréal : La sortie proposée au Biodôme en début d'année sera remplacée par une sortie au Planétarium de Montréal étant donné que le Biodôme est fermé durant l'hiver.
2. La visite du Club Sonia : À titre informatif

CE-19-20-32

Proposition approuvée à l'unanimité

INFORMATION

11. Suivi – Campagne de financement.

Vente des cartes de Noël

780,00\$-Budget Projet éducatif

780,00\$- Budget de classe

12. Projet éducatif – Plan d'action

Le Plan d'action est présenté au conseil d'établissement.

1^{er} objectif : Améliorer les résultats en lecture de 1-2-3^e année.

1 enseignant en soutien pédagogique.

Lecture répétée : Tous les jours, l'enfant vient lire un petit texte. L'enseignant prend en note les erreurs et fait une compilation.

Stratégies de lecture : Claires et explicite pour l'ensemble des classes de l'école.

2^e objectif : Diminution du nombre d'élèves à risque ou en échec, ayant un plan d'intervention.

Bien définir les rôles de chacun (RAI).

Prioriser les plus jeunes.

1 enseignant en soutien pédagogique.

3^e objectif : Favoriser les interventions cohérentes et harmonieuses

L'implication des enfants au sein de l'école : le conseil des élèves et les jeunes leaders.

Cet objectif sera travaillé en partenariat avec le comité code de vie.

13. Correspondance.

Aucune correspondance

14. Stationnement

Sur les réseaux sociaux, un commentaire concernant le stationnement a été mentionné et plusieurs personnes aimeraient avoir l'heure juste concernant les directives.

Une discussion de groupe se fait spontanément au sein du conseil. Tous s'entendent pour dire que le nombre de places de stationnement est limité pour le personnel de l'école. La sécurité des élèves est le principal enjeu. Présentement, les consignes sont :

- Le stationnement est réservé au personnel de l'école. (Risque d'accident élevé dans un stationnement avec des enfants, manque de place pour le personnel)
- Le débarcadère doit être utilisé pour débarquer les enfants. Les parents qui désirent reconduire leurs enfants dans la cour d'école et qui se stationne dans le débarcadère empêchent l'accès aux autres et cela créer un embouteillage. Lorsque cela arrive, certaines personnes se stationnent à des endroits interdits (entrée du débarcadère, stationnement handicapé ou sur le boulevard constable). La sécurité tous est en jeu.
- Les parents qui désirent reconduire leur enfant dans la cour doivent se stationner aux endroits appropriés. (Stationnement de l'hôtel de ville, sur les rues avoisinantes ou dans le stationnement de l'école internationale.

Mme Catherine Dumouchel suggère de s'informer sur le programme *bon pied bon œil*, une campagne qui vise à promouvoir le respect des règles de circulation tout en insistant sur la vigilance et la courtoisie dans les déplacements à pied ou au volant d'un véhicule.

15. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 4 février 2020.

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 21h38.

Marc Fréchette
Président

Nicolas Jobin
Directeur

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes